



**RAPPORT DE CONSTAT CITOYEN SUR LA
SITUATION DE L'INCENDIE DANS LA
FORÊT DE ZIAMA**



Constat citoyen sur la situation de l'incendie dans forêt de Ziama

Date de publication

Août 2022

Table des matières

1. Contexte de la mission.....	2
2. Déroulement de la mission.....	2
3. Les causes de l'incendie	4
4. Les moyens humains et matériels utilisés pour éteindre de feu	5
5. Analyse de la situation	6

1. Contexte de la mission

Située à Sérédou, dans la préfecture de Macenta, en Guinée-Forestière, la forêt de ziama a été désignée comme réserve naturelle en 1932 et approuvée par l'UNESCO en 1980. Elle est une des dernières forêts primaires en Guinée et sur la planète. Bien que protégée, celle-ci est menacée, et avec elle les importantes réserves de biosphère qu'elle abrite, par la pression des activités humaines : l'extension des terres agricoles pour répondre aux besoins alimentaires d'une population croissante se fait au détriment des espaces forestiers. Cette forêt vient d'être éprouvée par des feux de brousse dont les échos ont fait le tour dans les médias et réseaux sociaux. Trois (3) durant, autorités et populations locales ont fourni d'énormes efforts pour parvenir à bout de l'incendie. Toutefois, il s'avère primordial d'en savoir plus sur les causes de l'incendie qui s'est déclaré et propagé dans ce poumon écologique du pays. Pour élucider davantage les circonstances de cet incendie, le Réseau National de la Société Civile pour l'Environnement et le Développement Durable (RENASCEDD) a déployé une mission du 19 au 22 février pour faire un CONSTAT CITOYEN sur l'incendie qui a été constaté dans la forêt de Ziama le 13 février 2022.

2. Déroulement de la mission

La mission a rencontré le service des conservateurs (avec une collaboration assez difficile), la mairie de Sérédou, le Président de la Société Civile de Sérédou, le Président de la jeunesse de Sérédou, le Président du Conseil préfectoral des Organisations de la Société Civile et le Responsable de l'environnement de la préfecture de Macenta.



Rencontre avec les autorités locales de Sérédou : Maire, sous-préfet, vices maires et conseillers

Cette mission se proposait de comprendre : les causes de l'incendie, les moyens humains et matériels utilisés pour éteindre le feu, le degré d'implication des communautés riveraines dans la protection de la forêt et la capacité de protection et d'intervention des conservateurs de la nature.



Rencontre avec le président de la jeunesse de Sérédou

3. Les causes de l'incendie

***“Quand la forêt brûle,
quelqu'un doit répondre”***

D'une superficie de 119 019 ha, la forêt de Zياما a perdu 81,76 ha de sa superficie soit 0,068% suite à l'incendie déclaré le 13 février dernier dont on est parvenu à éteindre trois (3) jours après. Plus proche de la sous-préfecture de Sérédou, le feu serait venu plutôt du nord-Est du côté de la sous-préfecture de Kouankan où les principales activités des communautés sont essentiellement l'agriculture itinérante et l'élevage (selon le service des conservateurs de Sérédou). De surcroît, le service informe de l'existence des points de savane connus pour des endroits les plus chauds de la forêt. Cependant, les causes de l'incendie n'ont pas encore été situées très clairement car les services techniques locaux tergiversent encore sur la question.



La forêt de Ziama en feu, photo prise le 13 février 2022

4. Les moyens humains et matériels utilisés pour éteindre de feu

Dès la déclaration du feu dans la forêt, le service des conservateurs était sur pieds pour renforcer les dix (10) postes de surveillances déjà en place.

De leur côté, les autorités locales, en l'occurrence la mairie et la sous-préfecture ont su impliquer les communautés riveraines à lutter contre le feu en suscitant une mobilisation citoyenne généralisée à travers le rôle très porteur des crieurs publics.

Le Directeur préfectoral de l'environnement de Macenta aussi Responsable des urgences et catastrophes environnementales de Macenta a dépêché une équipe le mardi 15 février pour renforcer les actions locales enclenchées en cours.

La Directrice du Centre Forestier de N'Zérékoré a mis à disposition des extincteurs et autres matériels pour appuyer le service des conservateurs sans oublier la présence sur le terrain de Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et du Préfet de Macenta.

Tous ces efforts salvateurs des autorités locales, préfectorales, régionales et nationales, du service des conservateurs soutenus par un sursaut communautaire ont permis de venir à bout de l'incendie et par conséquent d'éviter une catastrophe écologique majeure.

*“Un feu qui passe entre les doigts
du Centre Forestier de N'Zérékoré,
de la Direction Préfectorale de
l'Environnement, du service des
conservateurs et des éco-gardes”*

5. Analyse de la situation

Constat citoyen du Réseau National de la Société Civile pour l'Environnement et le Développement Durable sur l'incendie

5.1. Les services techniques

Les marges de manœuvre de la Direction Préfectorale de l'Environnement de Macenta sont réduites quand on sait que la forêt de Ziamá relève géographiquement de Macenta mais administrativement du centre Forestier de N'Zérékoré. Quant au service des conservateurs et les éco-gardes ils ont moins d'effectifs (Une cinquantaine de conservateurs de la nature) pour protéger 119 019 ha. Le manque de matériels de surveillance et de lutte contre les feux de brousse est aussi un facteur non négligeable dans le travail de ces services déjà réduit en effectif. Pour le Président du Conseil Préfectoral des Organisations de la Société Civile de Macenta « il y a eu négligence de la part des gardes forestiers ».

5.2. Les autorités locales

Elles ont la lourde responsabilité de protéger la forêt à travers des actions de mobilisation des communautés et de sensibilisation. Cependant, elles n'ont ni les

moyens techniques, ni les moyens matériels, ni les moyens financiers pour certifier l'effectivité, assurer la pérennité et garantir la porter de ces actions.

5.3. Les communautés

Quoi que mobilisées dans la lutte contre le feu de brousse déclaré le 13 février, les communautés ne sont pas impliquées dans la stratégie de protection de la forêt. Des comités gestions formalisés, formés et dynamisés sont absents dans les communautés riveraines. Comme conséquence, celles-ci ne se sentent pas concernées par la protection de la forêt. Elles ne participent pas aux prises de décision et discussions concernant la gestion de la forêt. Or, outre la question de la biodiversité, les populations les plus exposées aux risques d'impacts indirects des incendies sont celles riveraines.

5.4. La société civile locale

Les organisations de la société civile locale et la jeunesse de Sérédou en général ne sont pas responsabilisées dans les actions de sensibilisation des communautés sur l'éducation environnementales. D'ailleurs, il n'y aurait pas, à l'heure actuelle, de programme d'éducation et sensibilisation en lien avec la forêt de zياما appuyé techniquement et financièrement dans les communautés.

6. Synthèse de l'analyse

Malgré les enjeux liés à la préservation de la biosphère de zياما et l'ensemble des services éco systémiques rendus à la population, le manque de moyens humains, techniques et matériels de lutte est aggravé par des autorités locales non associées aux prises de décisions et des communautés riveraines qui ne se sentent pas concernées par ces enjeux.

Les observations sur le terrain ont également mis en évidence le fait qu'il manque un programme de sensibilisation et d'éducation environnementale et que la société civile locale et la jeunesse ne sont pas impliquées dans la mise en place des actions de sensibilisation adaptées.

En outre, les causes des incendies sont encore mal connues et suscitent de nombreuses interrogations et les représentations du phénomène par les différents acteurs locaux sont souvent contradictoires. Les autorités et les acteurs environnementaux perçoivent le feu

comme une source importante de dégradation de l'environnement et de perte de biodiversité, ils invoquent souvent les causes domestiques de la part des populations riveraines.

‘Plus de peur que de mal’

7. Conséquences écologiques et sociales

Les autorités locales et les services techniques estiment que l'incendie n'a touché que la ceinture autour de la forêt principale et que les dégâts seraient moindres car seulement 81,76 ha ont brûlé contre la superficie totale estimée à 119 019 ha. Pourtant les feux de brousse constituent un des principaux facteurs de dégradation des forêts. Un (1) ha de forêt ne pourrait se développer en ayant toutes les caractéristiques de celle-ci en une année alors que la biosphère de zياما en a perdu 81,76 en seulement trois (3) jours. La conservation des ressources naturelles, la gestion durable des ressources pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et la valorisation durable des ressources forestières qui sont les objectifs de conservation de cette biosphère ne font pas bon ménage avec les feux de brousse. *Si zياما perdait 81,76 ha de sa superficie chaque trois (3) jours, ce serait 9 947,46 ha soit 8,35% chaque année. Ainsi, suffirait-il seulement 12 années pour voir toute cette forêt disparaître avec la catastrophe écologique et socioéconomique que cela engendrerait.*

8. Recommandations

8.1. Les moyens humains, matériels et financiers

8.1.1. Moyens humains

Augmenter l'effectif des éco-gardes en favorisant leur recrutement dans la sous-préfecture de Sérédou et dans les communautés riveraines pour résoudre le problème du manque de ressources humaines au sein des effectifs des conservateurs et de permettre à la communauté locale, ayant une grande connaissance du territoire d'être impliquée dans la gestion et la préservation de la forêt. Ceci pour tenter de relever d'un côté un défi écologique en réduisant les causes de dégradations de la forêt et de l'autre un défi socio-économique en proposant une source de revenus alternative intéressante et faisant la promotion du "métier vert" dans une localité qui en a le plus besoin ;

8.1.2. Formation

Renforcer les capacités des éco-gardes : en techniques d'intervention contre le braconnage et les feux de brousse, à la lecture de carte, à utilisation de la boussole, GPS ou tout autre outil de navigation, en radiotéléphonie ou tout autre système de communication, à la collecte des données, prise de photographies et rapportage.

8.1.3. Moyens matériels et financiers

Doter les éco-gardes des moyens matériels adaptés et efficaces dans la préservation de la forêt et dans la lutte contre les feux de brousse, les braconniers et toutes autres activités illégales dans la forêt. Aussi, appuyer financièrement les postes de contrôle et les patrouilles ;

8.2. Conférer le caractère économique à la forêt

8.2.1. Le tourisme

Développer l'écotourisme, un tourisme durable qui est un facteur important et incitatif pour mettre en place des actions concrètes rentables. Il peut motiver les collectivités locales à maintenir et protéger les forêts et la faune. Lorsque la population locale tire des revenus et des emplois de l'écotourisme, elle est beaucoup moins susceptible de détruire les ressources naturelles à travers une exploitation non durable ;

8.2.2. Mise en place des activités génératrices de revenus

Promouvoir la mise en place des activités génératrices de revenus (AGR) pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines et le renforcement sur le long terme leurs moyens d'existence. Ces AGR orienteront, de façon concertée, les communautés vers des activités ou des pratiques à moindres impacts écologiques ;

8.3. Améliorer les conditions de vie des communautés

8.3.1. Diversifier les activités locales

Rénover le barrage hydroélectrique de Vèrè 1. Pour les autorités locales ceci permettrait, en plus de l'électrification de la localité, de diversifier les activités de la population locale car de nombreuses formes d'activités rurales, dépendent principalement des ressources naturelles et du climat. L'exploitation des ressources naturelles pourrait prendre des proportions inquiétantes avec les évolutions démographiques dans la localité. La diversification des activités en est donc une alternative appropriée.

8.3.2. Dynamiser le commerce local

Promouvoir et valoriser les productions et spécialités locales au service du développement économique local et national. Il s'agit aussi de soutenir les initiatives des exploitations familiales à la conquête des marchés urbains

8.4. Informer, sensibiliser et inculquer la culture environnementale

8.4.1. Mettre en place un programme de sensibilisation et d'éducation environnementale

Instaurer et transmettre une culture environnementale et patrimoniale notamment grâce à la diffusion d'informations et grâce à une démarche pédagogique et citoyenne dans la communauté et le milieu scolaire. L'enjeu est de permettre aux élèves, aux habitants de découvrir leur lieu de vie, d'en connaître les richesses, d'en comprendre la complexité et d'agir pour les préserver. Mais aussi de l'apprécier et de mieux l'habiter, mais également aux visiteurs de passage de découvrir et connaître un territoire et de devenir

si c'est possible acteur du développement durable de ce territoire. A partir de ce moment, la contribution des acteurs institutionnels (l'Etat et ses services techniques déconcentrés), les collectivités locales et les ONG sera primordiale.

8.4.2. Créer une radio locale pour encore mieux sensibiliser

La sous-préfecture de Sérédou n'a pas une radio locale et ne reçoit pas celle du centre-ville de Macenta. Or la radio de proximité est un instrument d'expression de la citoyenneté, d'information, de sensibilisation et du renforcement des connaissances des communautés sur leurs rôles et responsabilités quant à la préservation de leur patrimoine. Elle fournit aux communautés un plus grand accès des populations à une information diversifiée garante d'une participation de celles-ci à la vie publique

8.5. Agir pour et avec les communautés

8.5.1. Les autorités locales

Impliquer les autorités locales dans les prises de décisions et discussions en lien avec la gestion de la biosphère de Ziamia du fait de leur responsabilité envers la population et de leur capacité d'influence et de mobilisation communautaire autour des actions d'intérêt public.

8.5.2. Prise en compte des besoins de la population comme préalable à la bonne gestion de l'environnement

La mise en place d'un mécanisme de veille doit être inclusive et participative. Ce mécanisme devrait être proportionnel à la superficie de la forêt à préserver, opérationnelle et efficace. Des comités constitués des membres des communautés, des autorités locales et des organisations de la société civile devraient bénéficier d'un appui matériel et financier pour garantir leur pérennité. Pour cela, l'on ne devrait en aucun cas faire prévaloir le prétexte patriotique pour la mise à disposition d'un fonds d'appui aux comités de veille.

8.6. Vulgarisation du plan de gestion

Réactualiser le plan de gestion de la forêt de Ziamia et la doter d'une réglementation concertée et vulgarisée en langue locale.

Conclusion

La préservation de la biosphère de ziama devrait être au centre des préoccupations internationales, nationales et locales. Toute stratégie mise en place se doit d'intégrer, en plus des aspects techniques, les besoins des communautés riveraines. Le caractère inclusif et participatif de celle-ci, c'est-à-dire analysée et conçue avec les communautés, les collectivités et les organisations de la société civile locales reste et demeure le terreau fertile pour son efficacité. Les moyens techniques, matériels et financiers quant à eux garantiront la pérennité de ce mécanisme de veille.

Aussi, le développement des activités génératrices de revenus et la diversification de celles-ci favoriseront l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines et limiteront la surexploitation des ressources naturelles de la forêt.

